

Vosges Matin

23/02/2010



SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

## Pollution aux hydrocarbures dans la Moselle

*"Depuis quinze ans que j'exerce ce métier sur le secteur romarimontain, c'est la première fois que je constate une fuite d'hydrocarbures",* affirmait hier vers 19 h Vincent Fromager, agent de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), à l'un des responsables du site Trapidid Bigoni à Saint-Etienne-lès-Remiremont. Ce dernier, désespéré, a semblé hésiter à constater les faits devant le chef de groupe des pompiers romarimontains qui lui présente une feuille pour inscrire le nom du responsable à qui facturer l'intervention. Devant la bouche d'égout à proximité du portail du lieu, Vincent Fromager l'interpelle : *"Seules deux voies permettent l'écoulement vers la Moselle et après vérification seule celles qui provient de vos locaux dégage une odeur de fioul. Si vous ne me croyez pas, je vais vous montrer le site."* Ce dernier constitue le canal d'arrivée d'eau situé au bord de la route départementale 417. Arrivé à l'extrémité du bassin de décantation, le responsable interpellé déclare, mal-à-l'aise : *"l'erreur est humaine"*, comme pour reconnaître, un peu désespéré, la fuite d'hydrocarbure. À côté d'eux, Alain Mangel, le président de la société des pêcheurs à la ligne, observe la scène, ulcéré. Ces derniers ont constaté la fuite hier à 14 h au bord de la Moselle située en contrebas et de la rivière "La morte". Intervenu sur place avec un fourgon de lutte contre la pollution, les sapeurs pompiers ont bouché la fuite d'hydrocarbure qui a emprunté le canal pour se déverser dans le bassin de décantation des eaux avant de finir sa course dans les deux étendues d'eau citées. Une dizaine de litres ont ainsi fini leur course dans la Moselle. Vincent Fromager privilégie la thèse de la pollution accidentelle. La police nationale et Michel Demange, maire de la commune sont venus constater les faits.



Vincent Fromager (3<sup>e</sup> à gauche), de l'ONEMA, a constaté les faits.



## Saint-Etienne-les-Remiremont<sub>97</sub>

### ■ Environnement, écologie<sub>18</sub>

## La centrale d'enrobée est elle dangereuse pour la population ?

Une fois de plus la centrale d'enrobée qui rejette dans l'air des HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) a été au cœur des débats de l'Assemblée Générale de l'Association pour la Protection de l'Environnement à Saint Etienne les Remiremont. Cette question de la dangerosité de la centrale est revenue à maintes reprises sur le tapis.

« C'est, comme le précise, Philippe Germain, la grande priorité de l'association, et ce depuis sa création, en 1993. Malheureusement, force est de constater que rien n'a changé et que cette pollution chimique est toujours aussi intense. Témoins, les mois de novembre et de décembre qui furent épouvantables en termes de nuisances ».

Il est vrai qu'à l'époque, le moteur d'extraction des fumées de la trémie était tombé en panne, ce qui n'avait pas arrêté la production pour autant.

### Rappel 2009

Début mars alors que la centrale venait de reprendre ses activités, une réunion en mairie a réuni le maire de Saint Etienne, des représentants de l'association et de la DRIRE ainsi que l'industriel.

La principale information à en retenir est que c'est à l'association qu'il appartient de tirer le signal d'alarme (à propos du volet sanitaire) et de faire remonter les informations sur les diverses pathologies pouvant exister sur le secteur de Saint Etienne.

Si la DRIRE préconise l'utilisation de produits masquant pour éviter les odeurs nauséabondes, les responsables associatifs ont fait immédiatement part de leur véritable inquiétude, comme l'explique Philippe Germain :

« Ces produits ne peuvent qu'amplifier le cocktail chimique et ne règlent absolu-

ment pas le problème des rejets chimiques ».

Une confiance de Philippe Germain qui laisse pour le moins réveur : « En aparté, l'industriel nous a informé qu'il était tout à fait possible de confiner les gaz émis par la centrale, mais que cela représentait un certain coût... »

Toujours est il que quinze jours après la réunion, « la pollution reprenait de plus belle, et la DRIRE, suite à de nombreux appels téléphoniques adressait un procès verbal à l'industriel avec mise en demeure de remettre la centrale aux normes ».

### La réunion du Val d'Ajol

Dernièrement une réunion avait été mise en place au Val d'Ajol sur le thème de la santé et de l'environnement. Plusieurs médecins y participaient dont le docteur Arteman médecin spécialiste en santé public et en médecine préventive qui fait autorité en la matière bien au-delà de nos frontières.

Jean-Pierre Gabrion qui y représentait l'association a résumé celle-ci en disant que le professeur avait reconnu que les HAP étaient nocifs. « Le problème qui se pose, poursuit il, est de pouvoir démontrer cette nocivité car aucune norme précise n'est définie pour le moment.

Autre point important durant la réunion « le rapport de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail, en date du 9 juillet 2009, qui estime, en s'appuyant sur des travaux scientifiques que les HAP seraient à l'origine de certaines maladies... notamment en ce qui concerne les cancers du sein, ceux du poumon et les hémopathies malignes... D'après l'AFSSET, poursuit Jean-Pierre Gabrion, je cite : La part de l'environnement est substantielle dans la genèse des cancers. Une politique de prévention doit s'attacher aux risques encore débattus de cancers et non pas se limiter aux seuls risques avérés ».

### Site internet

Le site internet de l'association a reçu un nombre important de

## L'Echo des Vosges

19/02/2010



visiteurs en 2009, puisqu'il a été parcouru par 5 597 visiteurs, y compris lorsque la centrale était arrêtée. Le site a reçu pour le seul mois de janvier la visite de 589 internautes. Ce site a permis d'avoir contacts très intéressants avec des associations extérieures qui ont la même problématique. Il s'agit notamment d'associations situées à Lexy en Meurthe et Moselle, Costebelle (Var), Le Crès à côté de Montpellier, Lérrouville et de bien d'autres endroits qui contactent l'association pour bénéficier de sa triste expérience.

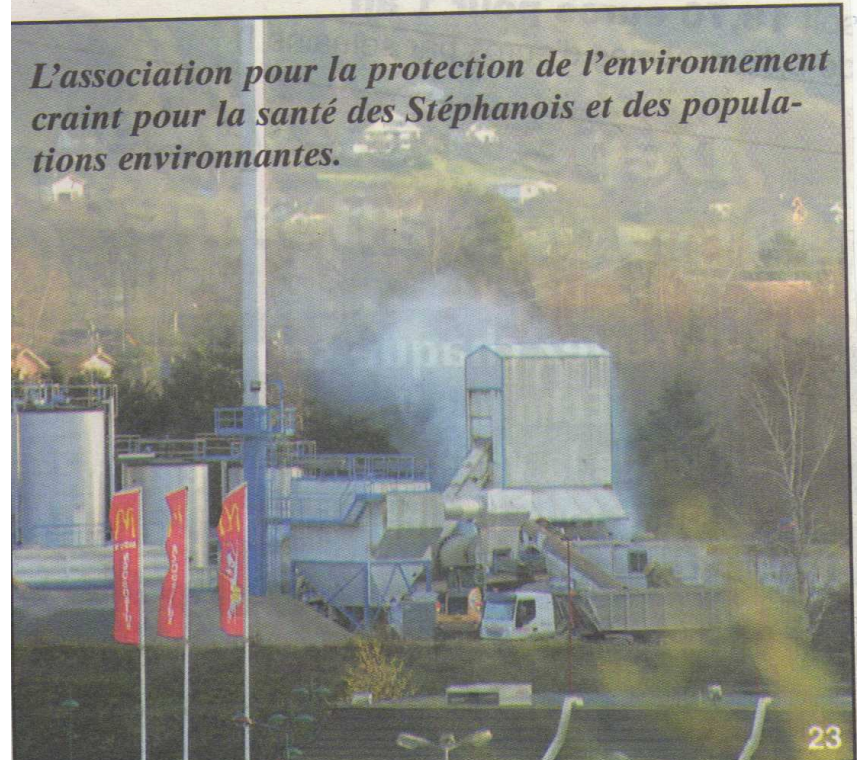
### Agir rapidement

Toujours est il que la balle est totalement dans le camp de l'association qui veut agir rapidement et efficacement. Plusieurs pistes sont actuellement étudiées et examinées par les membres de l'association qui ne laisseront pas les choses en l'état.

Des membres de l'association ont eu vent d'un projet de construction d'une centrale du même type dans une localité proche d'Epinal, mais il paraît que ces installations seraient confinées... (A.K.)

## Saint-Etienne-les-Remiremont : La centrale d'enrobée en question

*L'association pour la protection de l'environnement craint pour la santé des Stéphanois et des populations environnantes.*





# La pollution en questions

L'association pour la protection de l'environnement se bat pour que les Stéphanois ne mettent plus leur santé en danger et vivent plus sereinement.

L'association pour la protection de l'environnement (APE) a tenu son assemblée générale, mercredi, dans la salle de l'ancienne école du Centre, en présence de Michel Demange, maire, et d'une partie de ses adhérents. Plus que jamais à l'ordre du jour, la pollution atmosphérique n'arrête pas d'inquiéter les Français qui la subissent et qui s'inquiètent pour lutter contre, mais aussi les spécialistes du corps médical, qui l'associent de plus en plus à la maladie.

Depuis dix-sept ans à Saint-Étienne, les membres de l'association tirent la sonnette d'alarme, pour avertir chacun des risques encourus face aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) rejetées par la centrale d'enrobés. Mercredi, Philippe Germain, président de l'association, a rappelé les différentes actions menées. "En novembre et décembre, les nuisances ont été terribles. Nous avons alerté la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE). Elle nous a appris que le moteur d'extraction des fumées de la trémie, de la centrale, était tombé en panne.

Mais cela n'a pas empêché l'industriel de continuer à produire... En mars, Monsieur le maire nous a conviés à une réunion avec l'industriel et la DRIRE. Il en est ressorti : que c'est à l'association de tirer la sonnette d'alarme ; que des mesures sur les HAP seraient prises en compte dans les analyses 2009 ; que c'est à l'association de faire remonter les informations sur les diverses pathologies pouvant exister sur le secteur de Saint-Étienne ; les produits "masquant" les odeurs nauséabondes semblent préconisés par la DRIRE, mais ils ne règlent en rien le problème des rejets chimiques ; le dossier serait remonté dans un bureau ministériel de Paris ; a précisé le président. Aujourd'hui, rien n'a changé, alors qu'il serait possible pour l'industriel de confiner les gaz émis par la centrale, à condition d'investir, bien sûr !

Le bilan financier, présenté par le trésorier René Rémy, a été voté à l'unanimité. La cotisation est inchangée 10 € et 1 € supplémentaire par membre de la même famille. Les membres sortants, Pierre Petitjean, Alain Mangel et

René Rémy, ont été réélus à l'unanimité. Ils sont rejoints par Jean-Pierre Viry et Jean-Pierre Gabrion. Prenant la parole, le maire a précisé : "Je suis aux côtés de l'association à chaque fois que je le peux. Nous informons régulièrement les services concernés des nuisances subies. J'ai rencontré en mairie le préfet et le responsable de la DRIRE, ils m'ont assuré ne pas rester insensibles à ce qui se passe. Le 23 décembre dernier, j'ai reçu le responsable de la DRIRE et le PDG de la centrale, Monsieur Barrière. J'invite l'association et les Stéphanois à écrire en mairie à chaque fois qu'ils rencontrent des nuisances dues à la centrale : odeurs, fumées... Présent depuis des années aux côtés de l'association, Jean-François Fleck, conseiller régional, a précisé : "La pollution ne concerne pas que Saint-Étienne, elle s'étend sur Dommartin, Vecoux, Remiremont, l'étude devrait concerner le Pays de Remiremont. La communauté de communes ne peut-elle pas se saisir du dossier. Si on construit une centrale confinée à Golbey pourquoi ne pas faire de même dans les villages ?"



Le bureau de l'association et Michel Demange, maire, ont parlé de la pollution atmosphérique.

## Actions de l'association

Régulièrement, lorsque les nuisances sont trop fortes, les Stéphanois téléphonent à la DRIRE. Les membres de l'association font de même. Ils demandent aux Stéphanois de ne pas hésiter à téléphoner. L'association a organisé une réunion publique d'information le 23 octobre dernier. Chrystelle avait préparé pour l'occasion un état très précis de la situation.

Le site Internet relatant les nuisances et contenant de nombreuses informations sur les HAP, a reçu 5 597 visites en 2009. Le rapport, rédigé le 2 juillet 2009 par l'agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail, estime que les HAP seraient à l'origine de certaines maladies comme les cancers du sein, du poumon et les hémopathies malignes. Ce rapport s'appuie sur des travaux scientifiques.

Une centrale, appartenant au même industriel, s'implante dans la région de Golbey. Elle sera opérationnelle dès le printemps. Une mobilisation nationale se met, elle aussi, en place face à ces nuisances. L'association de Lexi (54) se bat contre l'implantation d'une centrale d'enrobés bitumeux. Elle a engagé comme avocate l'ancienne ministre de l'environnement, Corinne Lepage. L'association est sur le point de gagner son combat. À Costebelle (Var), la situation est semblable de celle de Saint-Étienne. À Le Crès (près de Montpellier) après quarante ans de production en plein cœur de la ville, on évoque la délocalisation de la centrale, un député soutient l'association. À Lérrouville (55), le projet d'une implantation de centrale a été refusé.

Au niveau des actions prévues en 2010, une étude sanitaire, sur les cas de cancers, sera relancée d'ici peu. Cette étude sera élargie aux communes avoisinantes. Et les recherches porteront également sur les cas de cancers du poumon, du sein et sur les hémopathies aiguës.

Vosges Matin

6/02/2010





## Vosges en Lorraine : Alerte à Saint Etienne les Remiremont



La population stéphanoise de plus en plus inquiète de la pollution de l'usine d'enrobés.

26

*L'Echo des Vosges*



18/12/2009

## ■ Environnement, écologie<sup>18</sup> Pollution vous avez dit pollution !



Philippe Germain et Christelle Antoine

Depuis mars 1993, l'usine Trapdid (TRB) située à côté du Centre Leclerc, fabrique des enrobés bitumeux à chaud et rejette dans l'air des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), substances qui seraient cancérigènes.

Depuis quelques jours les rejets sur la commune sont d'une telle importance que le maire vient d'adresser un courrier au préfet pour l'alerter du phénomène.

Peu de temps avant, l'association pour la protection de l'environnement de Saint Etienne animée par Philippe Germain et Christelle Antoine avait organisé une réunion d'information publique sur « la qualité de l'air sur le pays de Remiremont, activité industrielle et pollution atmosphérique, un exemple à Saint Etienne.

« Il est indispensable, précise Philippe Germain, qu'un maximum d'habitants de Saint Etienne et des communes environnantes connaissent les problèmes de pollution existant. Nous sommes tous concernés ».

Retour en arrière  
« C'est tout de suite après l'installation de la Centrale, précise Christelle Antoine, que les riverains ont été incommodés par des nuisances de toutes sortes (bruits, fumées, odeurs). C'est ce qui a été à l'origine de la création de l'association qui depuis son existence mobilise et

alerte la population stéphanoise par diverses actions (pétitions, réunions d'informations, manifestations...) En 2007, la mairie fait réaliser un certain nombre d'analyses des retombés atmosphériques par le laboratoire Biomonitor. Les résultats de ces analyses ont fait l'objet d'un compte rendu le 19 juin 2007. Aux dires de l'association : « Ces études démontrent la présence de HAP en quantités plus importantes avec l'apparition

de nouvelles sortes d'HAP lorsque la centrale fonctionne. Cependant, selon les services de l'Etat, les doses émises ne constitueraient pas un danger pour la population, en l'état actuel des connaissances ».

Christelle Antoine rajoute : « Cette installation, il suffit de regarder et de respirer, est polluante. Jusqu'en 2006 elle fonctionnait au fuel lourd, aujourd'hui elle fonctionne au gaz. Elle utilise du bitume matériau toxique, pour fabriquer de l'enrobé, il est également possible d'utiliser des restes de bitume. De plus pour masquer les odeurs, des produits chimiques sont vaporisés sur les fumées ».

Comme toujours en matière de recherches les avis sont partagés. Un certain nombre de représentants du corps médical tirent la sonnette d'alarme sur les effets des HAP sur la santé.

Une affaire qui n'a pas fini de faire couler de l'encre et cracher des fumées.

Dernière minute : A l'heure où nous bouclons nous apprenons que le représentant de la DRIRE (Monsieur Yvan GOBET, chef du groupe de subdivision des Vosges vient de rencontrer Michel Demange le Maire de Saint Etienne les Remiremont.

Alain Ketterer



# Pollution atmosphérique : des rapports alarmants

La qualité de l'air était en menu d'une réunion d'informations organisée dans la cité.

L'association pour la protection de l'environnement de Saint-Etienne-lès-Remiremont a organisé vendredi soir une réunion d'information publique, dans le restaurant scolaire de Saint-Etienne, sur le thème de "la qualité de l'air sur le pays de Remiremont, activité industrielle et pollution atmosphérique, un exemple à Saint-Etienne." Une soixantaine de personnes ont assisté à cette réunion, riche en informations de toutes sortes, préparées par Chrystelle Antoine et Philippe Germain.

Les communes avoisinantes concernées par le sujet avaient envoyé un représentant. En souhaitant la bienvenue à tous, Philippe Germain a précisé : "Il est important qu'un maximum de Stéphanois, mais aussi d'habitants de toutes les communes du secteur, connaissent les problèmes de pollution existants, car ils nous concernent tous." La séance a débuté par

une projection vidéo expliquant que les bacs de fuel lourd sont envoyés dans les centrales à enrobé, le fuel y est chauffé et transformé en bitume, les fumées sont rejetées dans l'air. "La centrale de Saint-Etienne se trouve à proximité des habitations et, en fonction des vents, les fumées retombent sur la ville ou sur les communes avoisinantes. C'est pourquoi nous avons tenu à informer le plus de monde possible", a précisé Chrystelle Antoine, présidente de l'association.

Le bitume est un dérivé de pétrole, pour fabriquer de l'enrobé routier il faut chauffer des granulats (sable et gravier) avec 5 % de bitume, qui provient des fonds de bac des raffineries, il est lourd et visqueux. Il faut savoir qu'entre mars et le début d'hiver, le chantier d'enrobé de Saint-Etienne produit 80 000 tonnes par an, soit 500 tonnes par jour. "Cette installation est

polluante. Jusqu'en 2006 elle fonctionnait au fuel lourd, aujourd'hui elle fonctionne au gaz. Elle utilise des matériaux toxiques, pour fabriquer du bitume, il est possible d'utiliser des restes de bitume. De plus pour masquer les odeurs, des produits chimiques sont vaporisés sur les fumées. Il existe 500 centrales mobiles en France et 400 fixes... Les enrobées à froid sont moins polluantes, ils pourraient être une solution alternative", a souligné Chrystelle.

Le rapport d'HAP fait ressortir que "les cancers des poumons et du sein pourraient être déclenchés par les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), qui pourraient également être déclencheurs de cancers chez les enfants." Le rapport de l'AFSSET (agence française de sécurité sanitaire) précise : "Ce que l'on mange et respire peut-être, à 90 %, à l'origine d'une leucémie". Aujourd'hui cet orga-



Un énorme travail de recherche de la part des intervenants.

nisme rapproche les HAP des cancers. Il est écrit : "Les HAP sont dangereux, leur rejet est mauvais pour la santé". Un rapport précis qui a soulevé bien des questions parmi le public, parmi elles "Que peut-on faire ? Et la nappe phréatique ? Est-elle polluée ? Il faudrait refaire des

pétitions et informer les gens". Le comité qui travaille sans relâche pour trouver les informations a répondu : "Il faut nous rassembler, plus nombreux nous serons mieux écoutés. Il faut faire un recensement de tous les malades de cancer, pour faire le lien."

## Rétrospective

Chrystelle Antoine, présidente, a dressé une rétrospective : "La centrale s'est installée en face du Leclerc de Saint-Etienne en mars 1993. Tout de suite les riverains ont été incommodés par les nuisances, bruits, fumées malodorantes, poussières, l'association de protection a donc été créée. Les habitants se sont mobilisés sur la ville, au fil des années ils ont fait une pétition qui a été signée par 462 foyers. En 2006, un habitant envoie des feuilles de pruniers à un laboratoire privé pour qu'elles y soient analysées, les HAP et une centaine d'autres substances chimiques apparaissent alors dans le rapport, dont certains HAP reconnus cancérigènes. L'écho médiatique a, alors, fait bouger les choses. En 2007 des analyses sont demandées dans la commune, communes et préfecture demandent des mesures d'HAP, de son côté l'industrie a mis des masques d'odeurs chimiques, pour atténuer les odeurs. Les analyses sont effectuées en février, pendant l'arrêt de la centrale, et en mars lors de sa reprise. Les collecteurs sont placés à six endroits différents, les résultats laissent apparaître qu'à certains endroits il y a cinq fois plus de HAP quand la centrale fonctionne que quand elle ne fonctionne pas." Comme il n'y a pas de norme pour ce type de centrale, le rapport conclut : "A Saint-Etienne il y a des HAP particuliers, mais la centrale produit des HAP gazeux". Toutes les communes sont concernées par ce problème.



Vosges Matin

26/10/2009





Environnement

# De l'air pur aux fumées de la discorde

Pas moins d'une quarantaine de personnes se sont mobilisées hier matin à l'entrée de la centrale d'enrobage située à Saint-Etienne-lès-Remiremont. Associatifs, élus et riverains souhaitaient sensibiliser la population.

"Il était une petite commune qui voulait juste respirer !" Le texte de la chanson enfantine "Il était un petit navire" a été remanié et adapté au message distillé par l'association de protection de l'environnement de Saint-Etienne-lès-Remiremont. Cette dernière a appelé à se mobiliser hier matin, dès potron minet.

A 7 h 30 tapantes, devant la centrale à enrobage de la commune, une quarantaine de personnes, parmi lesquelles des élus stéphanois et régionaux, des représentants associatifs et des riverains se sont mobilisés sous les banderoles avec pour mot d'ordre la sensibilisation. "Les personnes présentes aujourd'hui sont concer-

nées par les nuisances émises par la centrale. En été, il y a beaucoup de production d'enrobés. Nous voulons sensibiliser et prouver à l'exploitant du site que nous sommes toujours là !", explique Bernard Guyon, président de l'association pour la protection de l'environnement de Saint-Etienne.

En juin dernier, la municipalité stéphanoise a mis en place un programme de mesures afin de diagnostiquer l'éventuel impact du fonctionnement de la centrale d'enrobés sur la qualité de l'environnement. Les résultats de cette étude révèlent la présence de dépôts d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) quand la centrale est en fonctionnement.

Des chiffres qui inquiètent l'association. "Des milliers de personnes sont exposées chaque jour aux fumées toxiques de bitume. Les effets cancérigènes des HAP sur la santé sont largement révélés par le corpus scientifique", expose l'association.

Hier matin, pendant près d'une heure, les militants écologistes se sont postés devant la centrale et sur la route, distribuant des tracts aux automobilistes. Parmi les manifestants, Jean Lallemand, du collectif anti-centrale biomasse d'Arches/Eloyes, tenait à soutenir l'action. "Nous, nous sommes dans l'attente mais cela ne nous empêche pas de venir soutenir l'association stéphanoise", précise-il.

"Les automobilistes sont sensibles à notre action, ils

comprennent", expliquent les manifestants. "Il y a des dépôts, on observe parfois des suies noires sur les vitres et les salons de jardin des riverains mais nous ne pouvons pas prouver leur provenance exacte. Ce matin, c'est vraiment une opération ponctuelle. Nous ne bloquons pas les camions qui accèdent à la centrale. Il ne faut pas empêcher les ouvriers de travailler. Malgré tout, le directeur du site a refusé de nous parler...", détaille Bernard Guyon.

Les militants espèrent faire appliquer le principe de précaution pour "protéger la population", et souhaitent que la centrale, installée depuis 1993 redevienne mobile, pour produire le bitume sur les lieux des chantiers.

Heidi JOFFROY



Bernard Guyon (à g.), président de l'association pour la protection de l'environnement, veut sensibiliser.

## Et en été c'est pire !



Une manifestation a eu lieu hier matin contre la centrale d'enrobé de Saint-Etienne.

Elus et riverains se sont rappelés hier au bon souvenir des dirigeants de la centrale d'enrobé de Saint-Etienne-lès-Remiremont qu'ils aimeraient bien voir prendre ses pénates ailleurs. La fumée dégagée, suspecte, fait peur. Et la production s'accroît en été...

● L'article d'Heidi JOFFROY en page Vosges

Vosges Matin



10/07/2008